

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUHAIR »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DE LA
PHARMACIE REDEMPTION, Lot 4513, Ilot 275

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 27/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUHAIR »

Objet : Import-export, distribution et commerce de produit cosmétiques et capillaires, soins pour cheveux naturels et traiter, vente de tous sortes d'accessoires liées a la beauté et au bien être capillaire, sous-traitance.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DE LA

PHARMACIE REDEMPTION, Lot 4513, Ilot 275

Dirigeant(s) Mme YAPI ASSI MARIE EMMANUELLA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01976 du 11/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10239/GTCA/RC/2026 du 11/02/2026

